

La réforme des retraites nous concerne tous, dans le public comme dans le privé !

Pourquoi sommes-nous tous concernés ?

Dans le privé :

Parce que la retraite sera calculée sur l'ensemble de la carrière – n'entrent en compte actuellement que les 25 meilleures années. Donc les petits boulots mal payés compteront – et contribueront à abaisser le niveau de la pension !

Chez les enseignant-es :

Parce que la retraite sera aussi calculée sur l'ensemble de la carrière – elle est actuellement calculée sur les 6 derniers mois. Sachant qu'un professeur débute avec 1,4x le smic, nous, enseignant-es, perdrons jusqu'à 40 % de retraite.

Et aussi pour les raisons suivantes :

Pour les salariés du privé : LA DATE DE PEREMPTION !

Même si on le souhaitait, comment travailler jusqu'à 65, 66, 67 ans ? Les plus de 55 ans sont poussés hors des entreprises parce que leur salaire est « trop élevé » ! Augmenter encore la durée de cotisation, c'est l'assurance d'une retraite incomplète.

Pour tous : LA DECOTE !

Pour toucher une retraite sans décote, il faudra avoir travaillé 42 ans pour ceux nés en 1963... et la durée s'allongera jusqu'à 44 ans et plus pour celles et ceux nés en 1990. Et pourquoi pas 46, 47, 50 ans ?

Pourquoi ne pas travailler jusqu'à la tombe ?

Et : LE COUP DE POKER !

Le gouvernement pourra modifier chaque année la valeur du point qui servira de base au calcul de la retraite.

Nous ne saurons donc pas à l'avance quelle sera sa valeur l'année où nous avons prévu de partir – poker gagnant ou perdant ? Si, cette année-là, le gouvernement décide de baisser de 10 ou 20 % la valeur du point, il en aura le droit... et nous aurons perdu 10 à 20 % de notre retraite ! A moins de rempiler pour un an (si on veut bien de nous) en espérant que l'année suivante la valeur remonte... mais sans être sûrs de rien !

Pour financer les retraites, des solutions, il y en a ! Par exemple :

Lutter réellement contre l'évasion fiscale (60 à 80 milliards d'euros par an).

Cesser d'exonérer des entreprises de leurs cotisations sociales (20 milliards en 2018).

Augmenter le smic et tous les salaires pour récolter davantage de cotisations sociales.

Poursuivons et amplifions la mobilisation jusqu'au retrait du projet !

Les personnels grévistes de l'Education Nationale de la Sarthe

La réforme des retraites nous concerne tous, dans le public comme dans le privé !

Pourquoi sommes-nous tous concernés ?

Dans le privé :

Parce que la retraite sera calculée sur l'ensemble de la carrière – n'entrent en compte actuellement que les 25 meilleures années. Donc les petits boulots mal payés compteront – et contribueront à abaisser le niveau de la pension !

Chez les enseignants :

Parce que la retraite sera aussi calculée sur l'ensemble de la carrière – elle est actuellement calculée sur les 6 derniers mois. Sachant qu'un professeur débute avec 1,4x le smic, nous, enseignants, perdrons jusqu'à 40 % de retraite.

Et aussi pour les raisons suivantes :

Pour les salariés du privé : LA DATE DE PEREMPTION !

Même si on le souhaitait, comment travailler jusqu'à 65, 66, 67 ans ? Les plus de 55 ans sont poussés hors des entreprises parce que leur salaire est « trop élevé » ! Augmenter encore la durée de cotisation, c'est l'assurance d'une retraite incomplète.

Pour tous : LA DECOTE !

Pour toucher une retraite sans décote, il faudra avoir travaillé 42 ans pour ceux nés en 1963... et la durée s'allongera jusqu'à 44 ans et plus pour ceux nés en 1990. Et pourquoi pas 46, 47, 50 ans ? Pourquoi ne pas travailler jusqu'à la tombe ?

Et : LE COUP DE POKER !

Le gouvernement pourra modifier chaque année la valeur du point qui servira de base au calcul de la retraite.

Nous ne saurons donc pas à l'avance quelle sera sa valeur l'année où nous avons prévu de partir – poker gagnant ou perdant ? Si, cette année-là, le gouvernement décide de baisser de 10 ou 20 % la valeur du point, il en aura le droit... et nous aurons perdu 10 à 20 % de notre retraite ! A moins de rempiler pour un an (si on veut bien de nous) en espérant que l'année suivante la valeur remonte... mais sans être sûrs de rien !

Pour financer les retraites, des solutions, il y en a ! Par exemple :

Lutter réellement contre l'évasion fiscale (60 à 80 milliards d'euros par an).
Cesser d'exonérer des entreprises de leurs cotisations sociales (20 milliards en 2018).
Augmenter le smic et tous les salaires pour récolter davantage de cotisations sociales.

Poursuivons et amplifions la mobilisation jusqu'au retrait du projet !